

20 déc 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 20 décembre 2002.](#)

Fermeture de la liaison par ferry Ostende-Douvres

Sur proposition de M.Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a marqué son approbation sur les mesures d'accompagnement de la fermeture de la liaison par ferry Ostende-Douvres.

Sur proposition de M.Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a marqué son approbation sur les mesures d'accompagnement de la fermeture de la liaison par ferry Ostende-Douvres.

Pour rappel, le Conseil des Ministres avait pris (*) une décision qui avait pour objectif de donner aux membres du personnel, qui prenaient le risque économique de s'engager dans une activité privée, au moins la même protection que ceux qui ont immédiatement fait usage du plan social ou d'autres formes de réaffectation. A cette fin, le Conseil a décidé de: - prévoir la nomination d'un médiateur social; - prévoir un comité ministériel de suivi composé du Ministre des Participations publiques, de la Ministre de l'Emploi et du Travail, du Ministre des Pensions, du Ministre de la Fonction publique, du Ministre du Budget et de la Ministre de la Mobilité; - désigner un coordinateur (**) qui, avec les représentants des différents Ministres concernés, assurera le suivi quotidien du dossier et se chargera du rapport à ce sujet. (*) le 13 février 1998 (**) M. Walter Van Wolputte

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe